

**Remise du Livre Blanc  
de la Recherche française sur les Esclavages**



**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche**

**Discours de Jean-Marc Ayrault, Président de la FME**

**30 avril 2025**

Monsieur le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, cher Philippe BAPTISTE,  
Monsieur le président directeur général du CNRS, cher Antoine PETIT,  
Chère Dominique ROGERS, Cher Jean MOOMOU,  
Mesdames et Messieurs,

L'événement qui nous réunit aujourd'hui n'est pas anodin.

Pour la Fondation pour la mémoire de l'esclavage que je préside, il est l'aboutissement d'une démarche que nous avons initiée dès la création de la FME : faire un état des lieux complet de la recherche française sur les esclavages, et réfléchir aux moyens de la renforcer.

Nous n'avions pas pu faire aboutir ce projet en 2021, à l'occasion des vingt ans de la loi TAUBIRA. C'est à l'occasion de la deuxième convention pluriannuelle entre l'Etat et la FME qu'il a pu être lancé, avec le soutien de votre prédécesseure, Monsieur le Ministre, Sylvie RETAILLEAU, que je tiens à remercier, ainsi qu'avec l'appui du CNRS qui a permis à la FME de disposer d'une chercheuse en délégation pour ce chantier, et je vous en remercie également, cher Antoine PETIT.

C'est Dominique ROGERS qui a accepté cette mission importante. L'ampleur de sa tâche justifie pleinement les félicitations que je lui adresse, ainsi qu'à toute l'équipe qui l'a assistée, notamment Jean-Paul de GAUDEMAR, Coralie DE SOUZA VERNAY et Raphaël JEANAULT qui ont participé avec elle à la centaine d'auditions qu'elle a réalisée.

L'aboutissement de ce chantier est aussi un événement important pour la communauté des chercheuses et des chercheurs dont il reconnaît le travail.

Cela a été dit par Audrey CELESTINE, et nous regrettons tous qu'elle ne puisse pas être avec nous aujourd'hui. Son absence nous montre aussi les difficultés auxquelles on peut être confronté aux Etats-Unis quand on est un étranger, ou une étrangère. Difficultés aujourd'hui redoublées quand on est chercheur ou étudiant, soumis à un arbitraire de plus en plus décomplexé d'une administration qui remet en cause la liberté d'expression, la liberté académique, voire l'exercice de la Science lui-même, et nous avons hélas déjà des exemples.

Tout cela nous rappelle à quel point le Savoir, la Science et les chercheurs sont essentiels à la vie même de la démocratie.

Sans le Savoir, la conversation publique n'est qu'un océan de fake news, de slogans faciles et d'émotions stériles qui ne disent rien de la réalité.

Sans la Science, la connaissance ne progresse pas, le débat d'idées se fait sans méthode, les décisions sont prises sans éclairage et sans rigueur.

Sans les chercheuses et les chercheurs, il n'y a pas de Science possible, pas de Savoir à partager.

C'est pour cela qu'il est capital pour un pays comme la France, attaché à la démocratie, au Savoir et à la Science, ces héritages que nous ont légués les Lumières, de soutenir la recherche et les femmes et les hommes qui la font vivre.

Cela est particulièrement vrai pour ce Livre Blanc : derrière cette notion, l'esclavage, on trouve quelques unes des questions les plus complexes, les plus sensibles, mais aussi parfois les plus mal connues de notre temps.

Faire progresser la connaissance sur l'esclavage, sur son lien avec la France, sur ses héritages et sur comment ils continuent de marquer notre société, c'est le premier enjeu qui doit guider les pouvoirs publics dans les suites à donner à ce Livre Blanc.

Je ne prendrais qu'un seul exemple, parce qu'il est dans l'actualité : celui de la relation entre la France et Haïti. Qui, dans la population française, connaît l'histoire de la colonie de Saint-Domingue ? Qui sait que c'est là-bas que, sous la Révolution Française, la promesse des droits de l'homme universels s'est ? Qui réalise que la décolonisation, en France, ne commence pas en 1945 en Indochine, mais le 1<sup>er</sup> janvier 1804 avec l'indépendance d'Haïti ? Et qui avait vraiment entendu parler, avant le 17 avril dernier, de cette indemnité colossale que la France a imposée à Haïti en 1825 pour prix de la liberté de son peuple et de son indépendance en tant que nation ?

Ignorer ces pages de notre histoire, c'est ignorer les 200 premières années de la colonisation française. C'est ignorer la dimension mondiale des Lumières, et ce moment capital dans l'histoire du monde qu'a été la Révolution haïtienne. C'est ignorer que le combat pour l'égalité entre Blancs et Noirs appartient pleinement à l'histoire de la France et de la République sous la Révolution. C'est ignorer enfin, s'agissant de l'indemnité d'Haïti, qu'il y avait dans cette décision la préfiguration de ces relations inégales qu'on verra se développer bien plus tard, après la décolonisation.

Ce Savoir-là n'est donc pas que la connaissance du passé ; il éclaire notre présent, ce que nous sommes, notre relation au monde.

Alors que la France et Haïti s'engagent dans une démarche mémorielle et diplomatique nouvelle, l'éclairage des chercheurs sera plus que jamais nécessaire. Non seulement pour revenir sur cette histoire, mais aussi pour réfléchir à la façon dont les blessures du passé peuvent être prises en charge aujourd'hui. Le Livre Blanc montre ainsi comment la question des réparations est devenue un thème de recherche en France.

Ces réflexions portent sur les expériences de réparations conduites à l'étranger, mais elles s'intéressent aussi à la façon dont ce concept pourrait s'appliquer à la France, notamment aux outre-mer, où de nombreux travaux montrent comment les héritages de l'esclavage pèsent encore sur l'organisation de l'économie, les relations sociales, les imaginaires.

Pour conduire des actions sur des sujets aussi sensibles, les pouvoirs publics comme les acteurs de la société civile ont absolument besoin de l'appui des chercheurs, dont les réflexions aident à bien définir les notions, à bien orienter les actions, à bien les expliquer, pour éviter incompréhensions et vaines polémiques.

Encore faut-il que la recherche dispose des moyens pour mobiliser son expertise, dans la pluridisciplinarité et sur le temps long ; et qu'elle soit visible, connue, en contact avec les acteurs de la société civile comme avec les pouvoirs publics.

C'est tout l'enjeu de la troisième partie de ce Livre Blanc, qui dresse une feuille de route pour donner un nouvel élan à recherche française sur les esclavages en l'a aidant à se structurer davantage par la création d'un groupement d'intérêt scientifique ; en développant davantage encore ses liens avec le monde de la culture et du patrimoine ; en renforçant ses bases dans l'enseignement supérieur et la formation des futurs chercheurs et enseignants.

Monsieur le Ministre, Monsieur le président directeur général du CNRS, Mesdames et Messieurs,

A l'heure où, aux Etats-Unis, on en vient à interdire des mots pour condamner des pans entiers de la recherche, je me réjouis que les plus hautes autorités de la recherche en France marquent aujourd'hui, en recevant ce Livre Blanc, l'importance qu'ils attachent aux sciences humaines et sociales en général, et aux chercheuses et chercheurs qui travaillent sur les esclavages, les traites et leurs héritages en particulier.

Ce Livre Blanc dresse le constat d'un champ en pleine expansion, doté de lieux d'excellence, auquel il faut maintenant donner plus de visibilité, plus de structuration, plus de grands projets menés en commun. L'année 2026, vingt-cinquième anniversaire de la loi TAUBIRA, me semble un bon moment pour relever ce défi. C'est le vœu que je forme, et que je vous adresse, car il nous concerne tous.

Je vous remercie.